

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0018948

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9091 Société : R A M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FAEK HASSAN

Date de naissance : 9/6/62

Adresse :

Tél. : 0664109698

Total des frais engagés : 1623 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/06/2023

Nom et prénom du malade : FACK HASSAN Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Angiographie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration, Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CAZA

Signature de l'adhérent(e) : E



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/04/2023	L		250 DH	Dr. TANTAOUI EL AAKA ASMA Ophthalmologiste Bd. Panoramique Rés. Panoramique II Casab - Tel : 05.22.21.17.00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>CE HA M Amat Rouen</i>	<u>05/04/23</u>	<u>-13,00</u>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 <p>INTERNATIONAL CLINIC Dr. Majeed BAKKAL Ophtalmologiste 102-103, Bd Anouar, Casablanca Tel: 05 22 64 44 00</p>	25/04/23	Angiographie	1200 Dhs + 30% VAT

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates the H-G-B coordinate system. The vertical axis is labeled 'H' at the top, the horizontal axis is labeled 'G' on the right, and the diagonal axis is labeled 'B' at the bottom. Eight points, each containing a circled number from 1 to 8, are arranged along these axes. Point 1 is at the top vertex of the triangle formed by the axes. Points 2 and 3 are on the upper arc of the circle. Points 4 and 5 are on the middle arc. Points 6 and 7 are on the lower arc. Points 8 and 9 are located on the outermost arc.

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Ophthalmologiste

Chirurgie de la cataracte - Glaucome
Strabisme - Laser - Angiographie
Lentilles de contact



اختصاصية في امراض وجراحة العيون
جراحة الجلاة - الزرقاء (طنسيون)
الحول - الليزر - تخطيط اوعية الشبكية
العدسات اللاصقة

Casablanca, le :

٥٥٤٢٣

Compte rendu d'Angiographie
du Dr. Fath Hassam.

OG - Artère vasculaire normale, absence
de microaneurysme
Absence de tertioaires ischaémiques
A l'œil de neovascularis
pupille et macula l'aspect normal

OD - Hyper-fluorescence papillaire
en fin de la lumière avec
diffusion du colorant aux temps tardifs
avec des néovaisseaux pré-papillaires
zonaire et ischémie temporelle moyen
diffuse

Dr. TANTAOUI EL ARAKI Asmaa
spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Ophthalmologiste

Chirurgie de la cataracte - Glaucome
Strabisme - Laser - Angiographie
Lentilles de contact



الدكتورة الطنطوي العراقي أسماء

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون
جراحة الجلالة - الزرقاء (طنسيون)
الحول - الليزر - تخطيط أو عية الشبكية
العدسات الاصنفية

Casablanca, le : 05.01.23.

L'opticien Dr. TANTAOUI EL ARAKI Asmaa
Dentiste Dr. HASSAN FAEK
Opticien Dr. HASSAN FAEK
Pharmacie Dr. HASSAN FAEK
78 Rue 12 Mars
Casablanca

Faek Hassan

13,00 SV

1). Vitashen Myx 3g

Dr. TANTAOUI EL ARAKI Asmaa
Ophthalmologiste
Bd. Panoramique Rés. Panoramique II
203 Bd. Panoramique angle av. 2 Mars Casablanca
Tél. 05.22.21.17.00 - 05.22.21.17.00

الرقم 203، تقاطع شارع المنظر العام وشارع 2 مارس إقامة المنظر العام 2 الطابق الأول شقة رقم 18 - الدار البيضاء
203, Bd. Panoramique (angle av. 2 Mars) Résidence Panoramique II, 1^{er} étage, N° 18 - Casablanca

Tél./Fax : 05 22 21 17 00 - e-mail : ophta.panoramique@gmail.com

الدكتورة الطنطوي العراقي أسماء

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون

جراحة الجلالة - الترافق (طنسيون)

الحول - الليزر - تخطيط أوعية الشبكية

العدسات اللاصقة



Dr. TANTAOUI EL ARAKI Asmaa

spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Ophthalmologiste

Chirurgie de la cataracte - Glaucome

Strabisme - Laser - Angiographie

Lentilles de contact

Dr. TANTAOUI EL ARAKI Asmaa
Casablanca
Ophthalmologiste
Bd. Panoramique Rés. Panoramique II
N° 18 - Casablanca
Tél : 05.22.21.17.00
Fax : 05.22.21.17.00
E-mail : ophta.panoramique@gmail.com

Angiographie oculaire

الرقم 203، تقاطع شارع 2 مارس العام وشارع 2 مارس إقامة المنظر العام 2 الطابق الأول شقة رقم 18 - الدار البيضاء

203, Bd. Panoramique (angle av. 2 Mars) Résidence Panoramique II, 1^{er} étage, N° 18 - Casablanca

Tél./Fax : 05 22 21 17 00 - e-mail : ophta.panoramique@gmail.com

Dr. TANTAOUI EL ARAKI Asmaa
Ophthalmologiste
Bd. Panoramique Rés. Panoramique II
N° 18 - Casablanca
Tél : 05.22.21.17.00



INTERNATIONAL clinic

FACTURE

N°: C1735/2023

Patient	Médecin traitant	Date de consultation
M. FAEK Hassan	TANTAOUI ASMAA	05/04/2023
Assurance	P.C. N°	
AUCUNE		

LIBELLE	Qté	Prix U.	Montant			
Angiographie rétinienne (TANTAOUI ASMAA)	1	1 200,00	1 200,00			
Montant Total:	1 200,00 DHS					
Arrêté la présente facture à la somme de :						
MILLE DEUX CENT DHS ET ZERO CENTIMES						



090062100

Édité le : 05/04/2023 à 10:15

Par : rouchdi

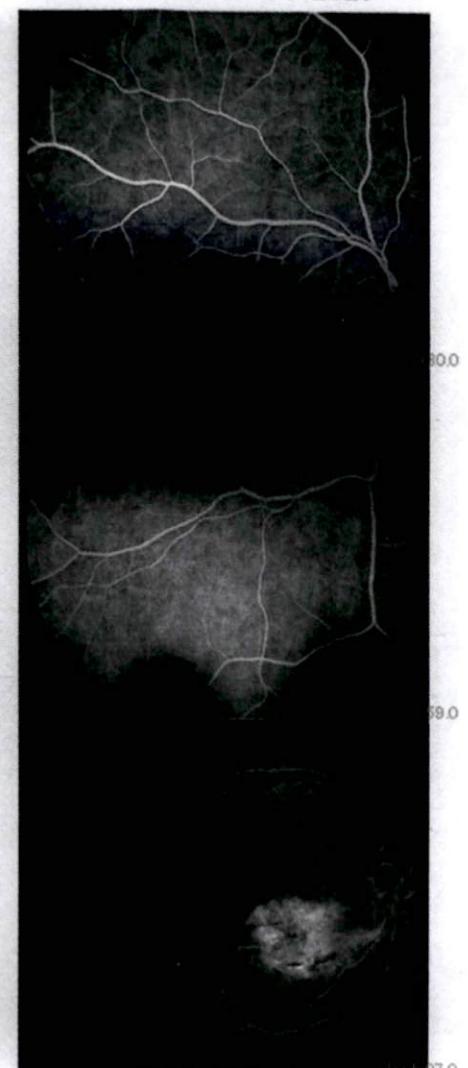
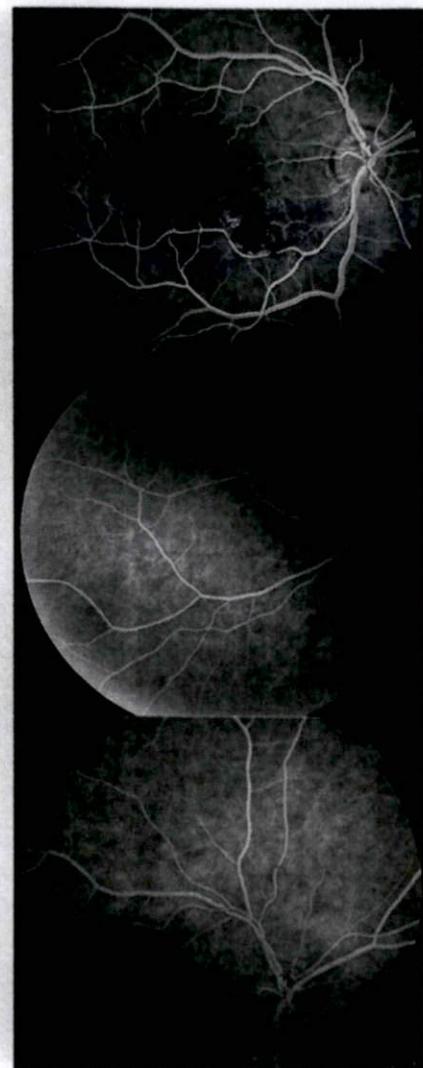
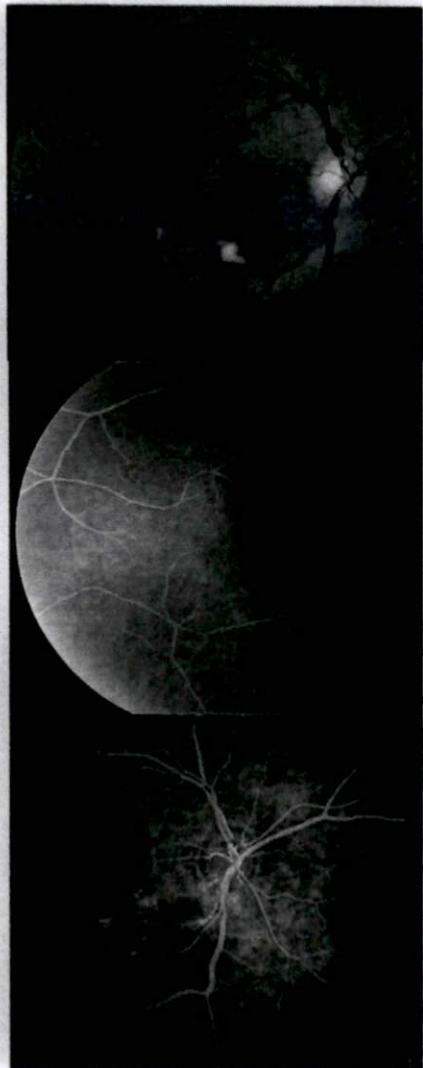
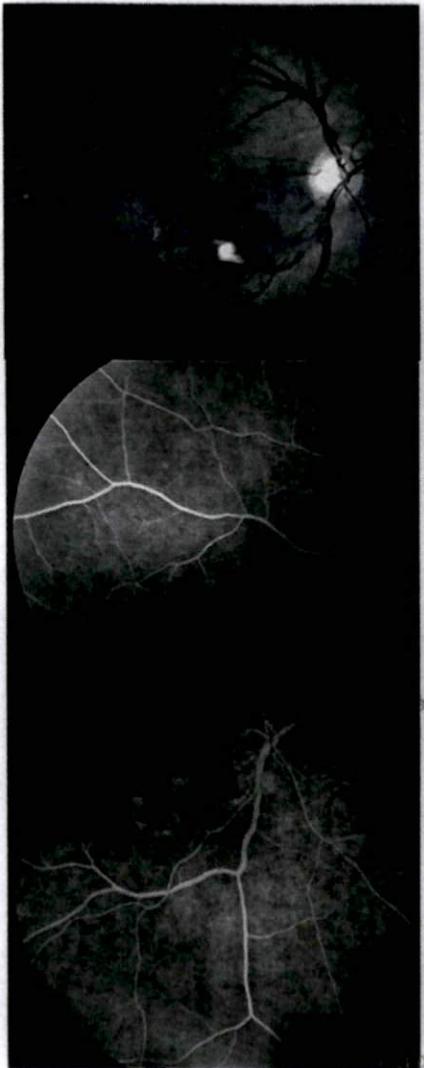


INTERNATIONAL CLINIC CASABLANCA

Patient ID:1142

Nom du patient:FAEK, HASSAN

Date:05-04-2023



INTERNATIONAL CLINIC CASABLANCA

Patient ID:1142

Nom du patient:FAEK, HASSAN

Date:05-04-2023

